BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 430

34 – HÉRAULT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER

Ventes et cessions

351 528 229 RCS Montpellier.
DELL..
Forme : Société anonyme.
Capital : 1782769.29 EUR.
Adresse : 1, Rond Point Benjamin Franklin, 34000 Montpellier.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion Avis au BODACC relatif au projet commun de fusion nationale Société absorbante : DELL. Forme : Société Anonyme Adresse du siège : 1 Rond Point Benjamin Franklin 34000 MONTPELLIER Capital : 1.782.769,29 € (porté à 1.806.109,23 euros) Numéro unique d'identification : 351 528 229 Lieu d'immatriculation : MONTPELLIER Société absorbée : VCE SOLUTIONS SAS Forme : Société par actions simplifiée à associé unique Adresse du siège : 60 Avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE Capital : 5.000 € Numéro unique d'identification : 534 475 116 Lieu d'immatriculation : NANTERRE Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 2.784.715 € Passif : 1.555.804 € Rapport d'échange des droits sociaux : La Société Absorbante étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital de la société Absorbée, il n'y a pas lieu à augmenter son capital ni à établir de rapport d'échange. Montant prévu de la prime de fusion : La différence entre l'actif net à transmettre soit 1.228.911 € et la valeur nette comptable dans les livres de DELL., société absorbante, des actions formant le capital de VCE SOLUTIONS SAS dont elle est propriétaire soit 3.900.000 €, constituera un mali de fusion de (2.671.089 €). Date du projet commun de fusion : 27 Septembre 2019 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Le 30 Septembre 2019 au Tribunal de Commerce de MONTPELLIER au titre de l'Absorbante et le 30 Septembre 2019 au Tribunal de Commerce de NANTERRE au titre de l'Absorbée..